



**HAL**  
open science

# Éditer le Grand Siècle au XVIIIe s. Remarques sur les choix (ortho)graphiques de quelques éditeurs

Simon Gabay

► **To cite this version:**

Simon Gabay. Éditer le Grand Siècle au XVIIIe s. Remarques sur les choix (ortho)graphiques de quelques éditeurs. *Book Practices & Textual Itineraries*, 2019, Habillage du livre et du texte aux XVII et XVIII siècles, 9, pp.133-148. hal-01900036

**HAL Id: hal-01900036**

**<https://hal.science/hal-01900036>**

Submitted on 20 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

# Éditer le Grand Siècle au XVIII<sup>e</sup> s. Remarques sur les choix (ortho)graphiques de quelques éditeurs

Simon GABAY

Université de Neuchâtel

**Résumé** : Le présent article revient sur le respect des systèmes graphiques du XVII<sup>e</sup> s. dans les éditions de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> s. Avec l'évolution de la langue, l'apparition d'une norme orthographique et le développement du respect philologique de l'œuvre, les choix éditoriaux commencent à être discutés par les éditeurs de littérature du Grand Siècle. Nous examinons les textes théoriques produits par Jolly pour son édition des œuvres de Molière, Saint-Marc pour son édition des œuvres de Boileau et Louis Racine sur une future édition des œuvres de son père Jean. Une analyse rapide de la langue des imprimés permet de confronter les déclarations d'intention des éditeurs à leur pratique.

**Abstract** : The present article deals with the question of the respect of the 17th c. French graphic systems in editions of the first half of the 18th c. With the natural evolution of the language, the apparition of an orthographic norm and the development of the philological respect of the literary work, editorial choices begin to be discussed by editors of 17th c. French literature. We examine theoretical texts produced by Jolly for his edition of Molière's works, Saint-Marc for his edition of Boileau's works and Louis Racine on a future edition of the works of his father Jean. A rapid analysis of the language of the edition allows us to confront the declarations of intent of editors to their practice.

**Mots-clef** : philologie, éditorial, littérature, dix-septième siècle, ponctuation, orthographe, graphématique

Avant le XVIII<sup>e</sup> s., toute reproduction d'un texte implique nécessairement une acclimatation linguistique, et l'idée de s'attacher à reprendre exactement le système graphique de la source est relativement rare. L'appropriation dialectale (les manuscrits de la *Chanson de Roland* sont en franco-vénitien ou en anglo-normand) et/ou diachronique (Marot utilise la langue du XVI<sup>e</sup> s. pour éditer Villon) par le copiste est la règle, et la disparition de telles pratiques au profit d'éditions plus respectueuses des états de langue anciens est encore un phénomène mal connu. Cette transition est

pourtant un moment important de l'histoire du livre, comme de l'histoire de la lecture, de la langue ou de la philologie, et mérite donc une attention particulière.

Un cas a attiré notre attention : celui des éditions d'œuvres du XVII<sup>e</sup> s. dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> s. Le mouvement de réédition de la littérature classique, qui se manifeste par une explosion rapide des éditions (légales comme illégales) partout en Europe<sup>1</sup>, est en effet parallèle à celui de l'imposition des règles de l'Académie au français écrit (cf. Suso López 179). S'ajoute donc au traditionnel problème de l'apparition graduelle d'un hiatus linguistique provoqué par l'évolution naturelle de la langue, celui de l'imposition d'une norme seulement partiellement endogène aux textes du XVII<sup>e</sup> s. (l'orthographe de l'Académie) — les premiers imprimés de Racine, Corneille, Bossuet et bien d'autres ne respectant souvent qu'imparfaitement les règles que leurs auteurs ont pourtant parfois édictées. Or les solutions imaginées par les éditeurs à ces problèmes restent mal connues.

Si des travaux récents se sont intéressés aux préfaces scientifiques du siècle des Lumières (e.g. GALLERON 2007), ils ne se sont malheureusement pas attardés sur les développements relatifs à l'écodotique que l'on pouvait y trouver, probablement à cause de leur relative rareté au XVIII<sup>e</sup> s. Pourtant, à cette époque, quelques éditeurs tentent déjà d'exposer les principes philologiques qui guident, ou devraient guider leur travail. Nous privilégierons donc le péri-texte, et notamment les préfaces et autres adresses au lecteur dont sont pourvues les éditions, sans pour autant nous interdire quelques sondages précis et restreints dans le corps du texte pour confronter le discours aux pratiques.

### LA CONSCIENCE PHILOLOGIQUE AU XVIII<sup>e</sup> S.

Au début du XVIII<sup>e</sup> s., des remarques d'ordre ecodotique apparaissent concernant les éditions de textes de la Renaissance, comme dans la seconde édition du *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle (1647-†1706). À l'entrée consacrée à Arnaud d'Ossat (1537-†1604), Bayle commente une récente édition des *Lettres* de ce cardinal :

Je voudrois que Mr. Amelot de La Houssaïe n'eut pas même voulu changer l'orthographe de l'Original : il est contre la vraisemblance que Mr. d'Ossat ait bigarré de tant d'accens circonflexes son écriture, & qu'il ait supprimé la lettre f en tant de lieux. (Bayle [1702] 2269)<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> L'étude de Fr. Nies sur Sévigné (Nies 2001) donne un excellent aperçu du phénomène.

<sup>2</sup> La première édition (1697) du *Dictionnaire* est antérieure à cette édition des *Lettres* (1698).

En regardant l'édition mentionnée, on comprend l'étonnement de Bayle :

Vôtre letre du 8. Mars ne m'a été rendüe que jusques au 14. de ce mois en cete ville d'Aurillac en Auvergne, où Monseigneur de Foix est venu passer ces fêtes de Pasques, à-cause que l'Abbaye de cete ville est à lui. (Ossat 35)

Il est évident que la langue a été modernisée, et Bayle a raison de signaler l'emploi massif de signes auxiliaires comme preuve d'une intervention de l'éditeur (*vôtre, été, fêtes*).

Ce souci d'authenticité se heurte cependant à un écueil de taille dès lors qu'on veut l'étendre à l'ensemble de la littérature. Jacques Bernard (1658-†1718), un proche de Bayle ayant lui aussi fui la France pour la Hollande, manifeste sa perplexité devant la complexité de la tâche qui attend les éditeurs de textes plus anciens, et notamment des grands classiques de la langue latine :

Il semble que l'Orthographe Latine devrait être fixée à présent, puis qu'il n'y a qu'à suivre exactement celle des anciens Auteurs, qui nous restent en cette Langue. Mais *Ciceron* n'a pas partout orthographié comme *Quintilien* ; ni *Quintilien* comme *Varron* ou comme *Térence*. D'ailleurs, qui nous a dit que les Exemplaires que nous avons aujourd'hui de leurs Ouvrages, ont été fidèlement copiez conformément à l'Orthographe, qui étoit observée dans les premiers Originaux ? La différente Orthographe qu'on rencontre dans les différens Manuscrits des mêmes Ouvrages nous fait assez voir, que nous ne pouvons rien avoir de sûr à cèt égard. (Bernard 224)

Ces réflexions sur l'orthographe du latin classique, quoique assez naïves, manifestent encore une fois un réel souci philologique démontrant non seulement la connaissance d'un problème de *scripta*, mais aussi de la complexité de sa résolution ecdotique. Cet article de la *Nouvelle république des lettres* nous rappelle ainsi que la question linguistique n'est pas uniquement idéologique, mais aussi pratique : respecter le système graphique d'un auteur nécessite de l'isoler, si tant est qu'il existe, dans la masse de la tradition textuelle, ce qui requiert un travail bien plus conséquent que la simple copie d'un témoin ou la standardisation — nous aurons à revenir sur ce point.

On ne s'étonne donc pas de voir que les avis les plus catégoriques concernant les normes éditoriales émanent de ceux qui travaillent sur des *unica*, comme dom Jean Mabillon (1632-†1707). Dans son « avis pour ceux qui travaillent à l'histoire des monasteres », le plus célèbre des moines de la congrégation de Saint-Maur explique ainsi :

En décrivant ces chartes, il faut être exact à les écrire telles qu'elles sont sans y rien changer, ajoutant seulement à la marge en langue vulgaire les noms propres des lieux vis-à-vis des mots latins qui les expriment dans les chartes. [...] On gardera la même orthographe que dans les originaux, sans corriger les solecismes ni les barbarismes. (Mabillon 94)

Si l'on met de côté la question paléographique, il est plus aisé d'éditer une charte médiévale, qui peut (au pire) être conservée à double dans un autre fonds, que l'*Énéide* de Virgile, conservée dans des centaines de témoins écrits à des siècles différents et éparpillés à travers l'Europe. Il n'empêche que la remarque « sans corriger les solecismes ni les barbarismes » démontre une nouvelle fois la présence d'un haut degré de scrupule philologique : selon Mabillon, il faut conserver le texte original, y compris quand il est linguistiquement douteux, pour ne pas dire fautif.

### **CAS 1. MOLIÈRE PAR JOLLY (1734)**

Quelques décennies plus tard, des réflexions similaires se font jour dans les préfaces d'éditions d'œuvres littéraires françaises du XVIII<sup>e</sup> s. François-Antoine Jolly (1662-†1753), censeur royal et auteur de plusieurs pièces de théâtre est aussi éditeur des dramaturges du Grand Siècle que sont Corneille (1747), Montfleury (1739), Racine (1736), ou encore Molière (1734). Pour les *Œuvres* de ce dernier, qui est donc sa première entreprise éditoriale, il se donne les principes suivants :

Quelques personnes souhaitoient qu'on suivît l'orthographe qui étoit en usage du tems de Moliere ; comme elle a varié, même de son vivant, on n'a pu s'y assujettir entièrement : on n'a point aussi adopté la nouvelle. A l'égard de l'uniformité dans la manière d'écrire les mêmes mots, on l'a crûe indispensable. (Molière [1734] XIV)

Est-il possible que ceux qui « souhaitoient qu'on suivît l'orthographe qui étoit en usage du temps de Moliere » soient Bayle, Bernard ou Mabillon ? S'il reste quelque peu hasardeux d'attribuer aux travaux des Mauristes, dont il convient de ne pas minimiser l'importance<sup>3</sup>, ou aux opinions de Bayle une influence directe sur les pratiques éditoriales parisiennes de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> s., il n'est pas impossible qu'ils aient joué un rôle.

---

<sup>3</sup> Les travaux de Daniel-Odon Hurel constituent la meilleure porte d'entrée à l'étude de cette congrégation, dont le rôle est central dans l'histoire du Moyen Âge français. Pour un premier aperçu voir Hurel (2002).

En ce qui concerne l'établissement du texte, si l'attention philologique reste louable, les règles que Jolly se donne restent relativement floues. D'une part, il ne s'agit nullement de s'assujettir à la langue du texte de base, mais à la langue de l'époque — ce qui, comme nous allons le voir, ne va pas sans problème tant cette langue est sujette à la variation. D'autre part, que peut bien vouloir dire « on n'a pû s'y affujettir entièrement : on n'a point auffi adopté la nouvelle » ? Impossible de le savoir...

Si Jolly reste imprécis quant à la langue, il l'est moins à propos du choix du texte de base et la de collation des variantes :

Pour rendre celle-ci plus exacte [l'édition de 1730], on a consulté les comédies imprimées du vivant de l'auteur. De pareilles éditions doivent, en quelque sorte, tenir lieu de manuscrits qui manquent. Auffi les a-t-on comparées foigneusement avec celles de 1682, & de 1730 [...] (Molière [1734] III)

Jolly utilise donc l'édition publiée par la Compagnie des Libraires en 1730<sup>4</sup>, sans apparemment se rendre compte qu'elle reproduit le texte (mais non le système graphique) de celle de 1710<sup>5</sup>. L'édition de 1682 dont il est fait mention correspond à la troisième (et la plus célèbre) édition collective des œuvres de Molière<sup>6</sup>. En ce qui concerne *L'Étourdi* (qui nous servira ici d'exemple), la seule version publiée du vivant de l'auteur qui peut « tenir lieu de manuscrit » l'est en 1663 (Molière [1663]). Comparons les éditions (les lieux variants sont en gras) :

---

<sup>4</sup> Malgré l'absence de référence bibliographique claire, nous sommes certain qu'il s'agit de cette édition car on y trouve (Molière [1730], t. 3, p. 57) une faute remarquée par Jolly (Molière [1734], t. 1, p. III).

<sup>5</sup> Les deux sont publiées par la Compagnie des libraires à Paris et proposent le même « Avis sur la présente édition » (non paginé, en tête du t. 1). On trouve d'ailleurs une autorisation de publication signée de 1710 dans l'« Avis des libraires sur cette nouvelle édition de 1730 » (non paginé, en tête du t. 1).

<sup>6</sup> Il existe une première collective dénoncée par Molière (Molière [1666]), et une deuxième publiée par Thierry & Barbin (Molière [1674]).

MOLIÈRE 1663:2 Édition Thierry & Barbin	MOLIÈRE 1674:100 Édition Thierry & Barbin (1 <sup>ère</sup> édition collective)
Hé ! <b>ouy</b> , tant pis, c'est là ce qui m'afflige. Toute <b>fois i'</b> aurais tort de me defesperer, Puisque <b>i'</b> ay ton secours <b>ie puis</b> me r'asseurer ; <b>Ie fçay</b> que ton esprit en intrigues fertile, N'a <b>iamais</b> rien trouué qui luy <b>fuft</b> difficile, Qu'on te peut appeller le <b>Roy</b> des seruiteurs, Et qu'en toute la terre . . . . .	Hé ! <b>oüy</b> , tant pis, c'est-là ce qui m'afflige. Toutes <b>fois j'</b> aurais tort de me defesperer, Puisque <b>j'</b> ay ton secours <b>je puis</b> me rasseurer ; Je <b>fçay</b> que ton esprit en intrigues fertile, N'a <b>jamais</b> rien trouvé qui lui <b>fût</b> difficile, Qu'on te peut appeler le <b>Roy</b> des serviteurs, Et qu'en toute la terre . . .

MOLIÈRE 1682:4 Édition Thierry, Barbin & Trabouillet (2 <sup>nde</sup> édition collective)	MOLIÈRE 1710:142 Édition de la Compagnie des Libraires
Hé ! <b>oüy</b> , tant pis, c'est-là ce qui m'afflige. Toute <b>fois j'</b> aurais tort de me defesperer, Puisque <b>j'</b> ay ton secours <b>je dois</b> me rasseurer ; Je <b>fçay</b> que ton esprit en intrigues fertile, N'a <b>jamais</b> rien trouvé qui luy <b>fût</b> difficile, Qu'on te peut appeler le <b>Roy</b> des serviteurs, Et qu'en toute la terre . . .	Hé ! <b>ouy</b> , tant pis, c'est-là ce qui m'afflige. Toute <b>fois j'</b> aurais tort de me defesperer, Puisque <b>j'</b> ay ton secours <b>je dois</b> me rassurer ; Je <b>fçay</b> que ton esprit en intrigues fertile, N'a <b>jamais</b> rien trouvé qui luy <b>fût</b> difficile, Qu'on te peut appeler le <b>Roy</b> des serviteurs, Et qu'en toute la terre . . .

MOLIÈRE 1730:142 Édition de la Compagnie des Libraires	MOLIÈRE 1734:4 Édition Jolly
Hé ! <b>oüi</b> , tant pis, c'est là ce qui m'afflige. Toute <b>fois j'</b> aurais tort de me dé <span>fé</span> s <span>pe</span> rer, Puisque <b>j'</b> ai ton secours, <b>je dois</b> me rass <span>û</span> rer ; <b>Je fai</b> que ton esprit en intrigues fertile, N'a <b>jamais</b> rien trouvé qui lui <b>fût</b> difficile, Qu'on te peut appeller le <b>Roi</b> des serviteurs, Et qu'en toute la terre . . . . .	Hé ! <b>oui</b> , tant pis, c'est là ce qui m'afflige. Toute <b>fois j'</b> aurais tort de me dé <span>fé</span> s <span>pe</span> rer, Puisque <b>j'</b> ai ton secours, <b>je dois</b> me rass <span>û</span> rer, Je <b>fçai</b> que ton esprit en intrigues fertile, N'a <b>jamais</b> rien trouvé qui lui <b>fût</b> difficile, Qu'on te peut appeller le <b>roi</b> des serviteurs, Et qu'en toute la terre . . . . .

Que comprendre de la comparaison de ces quelques vers de l'*Étourdi* ?

- Jolly suit l'usage moderne de remplacer *i* par *j* et *u* par *v* pour marquer les consonnes, lentement apparu dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> s., mais encore absent de l'édition de 1663.

- Il généralise l'utilisation de l'accent à la place du *s* diacritique (*fust* vs *fût*) et du digramme *eu* (*raffseurer* vs *raffûrer*), ainsi que sur le *e* pour marquer le [ɛ] ailleurs qu'en finale (*desesperer* vs *déespérer*). L'édition de 1730 (*déſſperer*, *raffûrer*, *trouvé*, *fût*) entérine donc une évolution déjà amorcée dans l'édition 1663, où seul le -e tonique final est accentué (*desesperer*, *raffseurer*, *trouué*, *fust*), et qui s'est amplifiée en 1674 et 1682 (*desesperer*, *raffseurer*, *trouvé*, *fût*), puis en 1710 (*desesperer*, *raffurer*, *trouvé*, *fût*).
- Il maintient certaines graphies archaïsantes comme *appeller* (<*appellare*) ou faussement latinisantes comme *fçait* (<*sapere* et non *scire*), parfois contre la leçon moderne de son texte de base (édition de 1730 : *fai*).

Contrairement à ses dires, Jolly suit parfois des évolutions graphiques postérieures à la mort de Molière (*j* et *v* consonnes), et n'hésite pas à moderniser (*oui*, *raffûrer*, *roi*, *déſſperer*) là où pourtant toutes les éditions du XVII<sup>e</sup> s. convergent (*ouy*, *raffseurer*, *Roy*, *desesperer*). Le résultat est finalement un mélange bigarré d'archaïsmes (*appeller*, *fçai*) et de modernismes (*fût*) qui ne correspond ni à la langue de l'époque de Molière, ni à celle de son siècle, mais plutôt à celle des témoins du XVIII<sup>e</sup> s. Peut-être refroidi par les résultats mitigés de sa méthode philologique, Jolly n'en fait déjà plus mention en 1736 dans son édition des œuvres de Racine<sup>7</sup>.

## CAS 2. BOILEAU PAR SAINT-MARC (1740)

Sensiblement à la même époque, un autre éditeur va reprendre et développer l'idée de Jolly : Charles-Hugues de Saint-Marc (1698-†1769). Polygraphe, il s'investit tout particulièrement dans la publication d'auteurs du XVII<sup>e</sup> s. comme Feuquières (1736), Boileau (1740), Pavillon (1747), l'abbé de Chaulieu (1750), Malherbe (1757), ou encore Saint-Pavin et le marquis de Charleval (1759). Pour l'édition des *Œuvres de M. Boileau*, Saint-Marc se propose de suivre la règle suivante :

On s'est principalement conformé pour le texte à l'édition qui parut en 1713. sous les yeux de M. de Valincour : & l'ortographe qu'il a suivie étant celle de l'Auteur même, on s'est fait une loi de la copier. Quand une ortographe differente ne changeroit rien à la mesure du vers, ni à la rime : pourquoi envier aux Ecrivains qui ont immortalisé le dernier regne un honneur qu'on rend tous les jours aux Anciens, & qu'on a rendu, pour me renfermer dans la classe de nos Poëtes, à Marot, & à Regnier ? (Boileau [1740] II)

---

<sup>7</sup> On note quelques remarques concernant la ponctuation des deux dernières pièces de Racine, qu'il dit scrupuleusement respecter. Cf. Racine [1736] xxxi.



S'il existe des éditions non-modernisées de Marot ou de Régnier<sup>8</sup>, pourquoi ne pas en faire de même avec les œuvres de Boileau ? Quoique louable, cette idée ne dépasse cependant pas le stade du vœu pieux, et tourne à la catastrophe. Saint-Marc ne tarde en effet pas à se rendre compte de sa bévue, qu'il explique dans une note de la réimpression de son édition en 1747 :

Cette *Ortographie* [de l'édition de 1713] n'est nullement celle de M. *Despréaux*, comme on peut aisément s'en convaincre en la comparant à l'*Edition* de 1701. C'est l'*Ortographie* de M. l'Abbé *Renaudot* : du moins est-elle presque par tout conforme à celle des Ouvrages de ce savant Abbé, qui, prenant soin de l'*Edit.* de 1713. avec M. de *Valincour*, en revit lui-même toutes les Epreuves. (Boileau [1747] XXVI n. 1)

Comment expliquer que Saint-Marc n'ait alors pas modifié sa préface de 1740 où il dit respecter le système graphique de Boileau ? L'explication, qu'il ne cache pas au lecteur, laisse pantois : « On a commencé l'Impression aussitôt que je me suis mis à l'Ouvrage, & même avant que j'eusse aucun plan arrêté. [...] je puis dire à la lettre que je fournissois à mesure que l'on imprimoit » ! Notre kamikaze de la philologie a cependant l'honnêteté de conclure que « cette manière de faire des Livres, qui n'est ni de mon choix, ni de mon goût, & qui me semble la plus propre de toutes à ne produire rien que de médiocre, entraîne après elle beaucoup d'inconvénients » (Boileau [1747] III).

Dans son élan de sincérité, Saint-Marc revient en détail sur le problème auquel il a été confronté :

L'*Ortographie* est un article, qui m'a beaucoup embarrassé. Comme j'avois sous les yeux les *Editions* de 1674. de 1683. de 1694. de 1701. & de 1713. j'avois pris d'abord le parti de me décider par la pluralité des *Editions*. Mais, je l'avouerai sans peine, il ne m'a pas été possible de tenir longtemps contre l'ennui de cette espèce de travail. C'est pourquoi, depuis l'impression des cinq ou six premières Feuilles, ayant appris que l'*Edition* de 1701. étoit la seule, dont M. *Despréaux* eût revu lui-même toutes les *Epreuves*, j'ai cru devoir uniquement en suivre l'*Ortographie*, & je me suis efforcé de la représenter telle qu'elle est. (Boileau [1747]

II)

---

<sup>8</sup> Cf. l'édition de Marot par N. Lenglet Du Fresnoy (Marot [1731]) ou de Mathurin Régnier par Claude Brossette (Régnier [1729]).

On retrouve ici, exposé de manière claire, le problème précédemment évoqué des implications philologiques complexes induites par le respect d'un système graphique, qui dépassent de loin le simple choix idéologique ou esthétique : confronté à un foisonnement inattendu de *variae lectiones* qui alourdit considérablement sa charge de travail, Saint-Marc succombe à l'ennui et abandonne son projet (lachmanisant) de collation des variantes pour une édition (bédierisante) d'un autre témoin. Cette solution de repli reste néanmoins intéressante, dans la mesure où elle n'implique pas une modernisation, alors qu'il eût été facile d'y avoir recours...

À quoi ressemble donc le matériel auquel Saint-Marc a été confronté ? Prenons par exemple l'*Ode sur la prise de Namur*, un des rares textes dont nous avons conservé une version autographe<sup>9</sup>, et que l'on peut donc comparer à ses différents états imprimés :

BNF, Fr. 12886, f°126 <sup>v</sup> Ms. autographe	BOILEAU 1693:19 1 <sup>ère</sup> publication chez Thierry	BOILEAU 1695:231 <i>Œuvres diverses</i> chez Thierry
<b>Dépl</b> oiés toutes vos rages Princes, Vents, Peuples, frimats. Ramassés tous vos nuages. Rassemblés tous vos Soldats. Malgré vous Namur en poudre S'en va tomber sous la foudre, Qui <b>dom</b> ta L'Isle, Courtrai, Gand la constante Espagnole Luxembourg, Bezançon, Dole Ipres <b>Ma</b> strich et Cambrai.	<b>Dépl</b> oyés toutes vos rages, Princes, Vents, Peuples, Frimats ; Rama <b>ß</b> és tous vos nuages ; Raffemblés tous vos Soldats. Malgré vous Namur en poudre S'en va tomber fous la foudre Qui <b>dom</b> pta l'Isle, Courtray, Gand la superbe Espagnole, Saint Omer, Bezançon, Dole, Ypres, <b>Ma</b> fthric, & Cambray.	<b>Dépl</b> oyez toutes vos rages Princes, Vents, Peuples, Frimats, Ramassez tous vos nuages ; Rassemblez tous vos Soldats. Malgré vous Namur en poudre S'en va tomber fous la foudre Qui <b>dom</b> pta l'Isle, Courtray, Gand la superbe Espagnole, Saint Omer, Bezançon, Dole, Ypres, <b>Ma</b> ftric, & Cambray.

BOILEAU 1701:296 (in-4°) <i>Œuvres diverses</i> chez Thierry	BOILEAU 1713:399 Édition posthume chez Billiot	BOILEAU 1716:426 Édition Brossette
<b>Dépl</b> oyez toutes vos rages, Princes, Vents, Peuples, Frimats, Ramassez tous vos nuages, Rassemblez tous vos Soldats. Malgré vous Namur en poudre S'en va tomber fous la foudre Qui <b>dom</b> ta l'Isle, Courtray, Gand la superbe Espagnole, Saint Omer, Bezançon, Dole, Ypres, <b>Ma</b> ftrich, & Cambray.	<b>Dépl</b> oyez toutes vos rages, Princes, Vents, Peuples, Frimats, Ramassez tous vos nuages, Rassemblez tous vos Soldats. Malgré vous Namur en poudre S'en va tomber fous la foudre Qui <b>dom</b> pta Lille, Courtray, Gand la superbe Espagnole, Saint Omer, Befançon, Dole, Ypres, <b>Ma</b> ftricht, & Cambray.	<b>Dépl</b> oiez toutes vos rages, Princes, Vents, Peuples, Frimats, Ramassez tous vos nuages, Rassemblez tous vos Soldats. Malgré vous Namur en poudre S'en va tomber fous la foudre Qui <b>dom</b> ta Lille, Courtray, Gand la superbe Espagnole, Saint Omer, Bezançon, Dole, Ypres, <b>Ma</b> ftricht, & Cambray.

<sup>9</sup> Le texte se trouve dans une lettre à Jean Racine du 4 juin 1693.

Le désarroi de Saint-Marc est compréhensible. Jean-Christophe Pellat (cf. Pellat, Boileau et La Fontaine 319) a déjà démontré la persistance des particularités graphiques de Boileau dans les *editiones principes* publiées par Denis Thierry (autographe vs Boileau [1693]), puis leur disparition dans les rééditions successives par le même libraire (Boileau [1693] vs Boileau [1695]). Au regard du petit extrait que nous avons transcrit, il est même possible de postuler la réintroduction partielle de l'orthographe de Boileau (*déployez* mais *domta*) dans l'édition de 1701, préparée par l'auteur lui-même, puis une nouvelle disparition (*dompta*) dans l'édition posthume de 1713 (en partie supervisée par l'auteur, qui décède en 1711), et enfin une réintroduction (*déploiez*, *domta*) dans l'édition Brossette, qui connaissait le manuscrit autographe (Boileau [1716] 422, n.).

Notons au passage que les systèmes graphiques du manuscrit autographe et de l'*editio princeps* sont extrêmement intéressants. Deux habitudes graphiques sautent immédiatement aux yeux : l'emploi de *i* pour une semi-voyelle et de *-és* pour la P5. Ajoutons à ces deux traits la forme *domta* (<*domitare*) sans le *p* en surcharge (*dompta*), refaite d'après des formes du type *temptare* ou sous l'influence de *compter*<sup>10</sup>. Ces quelques exemples — largement corroborés par l'étude de J.-C. Pellat sur un échantillon plus vaste que quelques vers (cf. Pellat, Boileau et La Fontaine) — renvoient nettement à la *scripta* française des Modernes, qui entre en dissonance avec le positionnement politique d'un Boileau partisan des Anciens, et sont donc d'une grande importance philologique, car signifiants du point de vue idéologique.

### CAS 3. RACINE D'APRÈS SON FILS LOUIS (1752)

Si certains sont donc disposés à préserver, tout du moins théoriquement, des pans de l'ancien système graphique, d'autres s'y refusent catégoriquement comme Louis Racine (1692-†1763). Le fait que ce dernier soit contemporain de Saint-Marc (1698-†1769) est instructif, car il empêche de dégager une tendance générationnelle en ce qui concerne le respect de la langue du XVIII<sup>e</sup> s., et indique la persistance d'un débat autour de cette question plusieurs décennies après les écrits de Bayle et Mabillon. Dans ses *Remarques sur les tragédies de Jean Racine*, le septième et dernier fils du célèbre dramaturge, répondant aux libraires de Paris qui souhaitent entreprendre une nouvelle édition des œuvres de son père, nous explique que :

L'attention à l'Ortographe, aux Accens, & à la ponctuation, étant nécessaire ; quelle règle doit-on fuivre sur des choses affujetties à l'inconstance de l'Ufage, & aux caprices des

---

<sup>10</sup> Cf. *Trésor de la Langue française*, Étymol. et Hist. « dompter ».

Ecrivains ? Il est certain, Monsieur, que vous ne pouvez dans cette Edition, conserver l'Orthographe de l'Auteur : je parle même de celle dont il s'est servi quand il a fait imprimer les deux dernières Tragédies, Esther & Athalie. Cette Orthographe n'est plus en usage pour plusieurs mots dont on a retranché les Lettres muettes : nous n'écrivons plus *mesmes, nostre* : nous écrivons *même, nôtre*. (Racine [1752] 12)

La formule « l'Orthographe de l'Auteur : je parle même de celle dont il s'est servi quand il a fait imprimer les deux dernières Tragédies, Esther & Athalie » peut surprendre. Louis Racine, né en 1692, n'a connu son père, mort en 1699, que pendant six ans : c'est bien trop peu pour que cette affirmation soit étayée par un quelconque souvenir personnel — d'autant que les deux pièces mentionnées, *Esther* et *Athalie*, sont publiées avant sa naissance, respectivement en 1689 et en 1692. L'affirmation selon laquelle les imprimés de Racine reflètent (au moins pour partie) son système graphique est cependant plausible d'après Jean-Christophe Pellat, même s'il est difficile de distinguer certains traits personnels de l'auteur de ceux largement partagés par les imprimeurs parisiens de cette époque (Pellat, Racine et Port-Royal 224).

Alors que Saint-Marc s'acharne à retrouver la langue perdue de Boileau, Louis Racine abandonne donc sans regret celle de son père à la modernisation.

Il est naturel d'avoir recours au Tribunal établi pour la Langue, & de se conformer à l'Orthographe du Dictionnaire de l'Académie Française. Mais quelques-uns de ceux qui y ont travaillé, ne l'ont point suivie dans leurs propres Ouvrages. Ils font apparemment comme ces Docteurs qui signent en Sorbonne une décision d'un cas de conscience, qu'ils décident chez eux d'une façon différente : parce qu'en Sorbonne, disent-ils, ce n'est pas leur sentiment qu'ils déclarent, mais celui du Corps. Comme dans le doute il vaut mieux suivre le sentiment d'un Corps que celui d'un Particulier ; je crois que dans les nouvelles Editions de nos Livres du siècle passé, on doit se conformer au Dictionnaire de l'Académie pour l'Orthographe, comme pour les Accens. J'avoue qu'une Edition suivante de ce Dictionnaire pourra être différente en plusieurs choses, parce que rien n'est fixe dans une Langue vivante ; mais c'est à cause de cette inconstance de l'usage, que je crois qu'il faut s'en rapporter toujours à ceux qui l'ont établis pour déposer de l'usage. (Racine [1752] 13)

Ce manifeste pour la modernisation de la langue littéraire du XVII<sup>e</sup> s. dans les éditions mérite une attention particulière. Il pose en effet le problème fondamental d'un tel procédé : la modernisation

est nécessairement éphémère, la modernité n'étant par essence pas un point fixe, mais une évolution perpétuelle. Toute édition modernisée en appelle donc une autre, dès lors que la norme linguistique a changé et que le système graphique doit être remis au goût du jour. Afin d'éviter de se perdre dans la variation, Louis Racine propose d'utiliser l'Académie, qui fournit, à défaut d'un point fixe, un repère stable dont l'autorité dépasse celle de l'auteur lui-même — même si ce dernier est académicien, comme Jean Racine, qui tout en ayant participé à la rédaction des cahiers de Mézeray (cf. Beaulieux) utilise une langue souvent marquée par Port-Royal (cf. Pellat, Racine et Port-Royal).

C'est ainsi que, si nous reprenons l'exemple donné par Louis Racine, l'utilisation des formes *mêmes* et *nôtre* qui apparaissent dans la troisième version du *Dictionnaire* (Académie [1740] 2:103 et 2:198) doivent être préférées à *mesmes* et *noftre*, qui sont enregistrés dans la première (Académie [1694] 2:48 et 2:132) et la seconde édition (Académie [1718] 2:57 et 2:139). L'édition appelée de ses vœux par Louis Racine devrait donc proposer un texte similaire à celui publié par la Compagnie des Libraires en 1757<sup>11</sup> (ici comparé à l'*editio princeps* d'*Andromaque* de 1668) :

RACINE 1668:4 Editio princeps (Th. Girard)	RACINE 1757:6 Édition de la Compagnie des Libraires
Heureux, fi ie pouuois dans l'ardeur qui me preffe, Au lieu d'Astyanax, luy rauir ma Princeffe. Car enfin, n'attens pas que mes feux redoublez, Des périls les plus grands, puissent estre troublez. <b>Puif qu'</b> après tant d'efforts ma resistance est vaine,	Heureux si je pouvois, dans l'ardeur qui me preffe, Au lieu d'Astyanax, lui ravir ma Princeffe ! Car enfin, n'attends pas que feux redoublés, Des périls les plus grands, puissent être troublés. <b>Puifqu'</b> après tant d'efforts ma résistance est vaine,

L'édition de 1668 utilise *estre* et *resistance*, soit des graphies conformes aux graphies de la première (Académie [1694] 1:407 et 2:400) et la seconde édition (Académie [1718] 1:605 et 2:490) du *Dictionnaire*. Conformément à la logique précédemment exposée, l'édition de 1757 opte pour les graphies *être* et *résistance*, qui sont celles la troisième version du *Dictionnaire* (Académie [1740] 1:635 et 2:564). La modernisation va d'ailleurs bien plus loin, avec l'apparition de *j* pour [ž] (*je*), l'emploi de *v* pour [v] (*pouvois*, *ravir*), la suppression du -y calligraphique en finale (*lui*), le maintien de la consonne finale du radical devant -s de flexion (*attends*), le participe passé pluriel en -és plutôt que -ez (*redoublés*, *troublés*), l'agglutination de la préposition *puis* avec *que* (*puisque*), et enfin l'apparition de l'accent grave pour [ɛ] (*après*).

<sup>11</sup> Il est très peu probable que cette édition de 1757 soit celle dont parle Louis Racine : la première est in-8° alors que la seconde est sensée être in-4°. D'autres éditions publiées sensiblement à la même date proposent cependant un texte très similaire à celui de 1757 (e.g. Paris : M.E. David, 1760, p. 167) : sans être parfait, le point de comparaison que nous proposons semble donc valide.

## CONCLUSION

La pratique des éditeurs du XVIII<sup>e</sup> s. reste assez désorganisée : Louis Racine suggère de moderniser la langue, à l'inverse de Jolly et Saint-Marc qui préconisent une approche plus conservatrice. Les modalités pratiques d'une telle approche ne sont d'ailleurs pas claires : Saint-Marc déclare reproduire la langue de l'auteur lui-même, et Jolly celle de l'époque de l'auteur. De ces deux cas, on voit cependant poindre une étonnante volonté de respecter les graphies du XVII<sup>e</sup> s. qui donne à voir un attachement à la littérature du Grand Siècle passant notamment par la langue qui la porte.

Il est peu probable qu'il faille voir des motivations purement littéraires à ce phénomène : aucun argument poétique ou stylistique pour défendre le maintien d'états de langue anciens n'est avancé par les éditeurs. Ces derniers ne mettent pas non plus en avant de logique commerciale, en justifiant ces nouvelles éditions par le fait qu'elles offrent un texte théoriquement inédit – ce qui est le cas de Molière, mais pas de Boileau, déjà édité par Brossette. Nous pensons plutôt que la source du souci d'authenticité dont se prévalent Jolly ou de Saint-Marc est plutôt à chercher du côté de l'effervescence intellectuelle autour de la linguistique diachronique qui anime le XVIII<sup>e</sup> s. (cf. Droixhe), à laquelle participent Bayle, Bernard ou Mabillon, mais aussi d'autres comme La Curne de Sainte-Palaye (1697-†1781)<sup>12</sup>.

Malheureusement, les belles déclarations de Jolly et Saint-Marc ne sont pas suivies d'effet, car les règles qu'ils se proposent de suivre sont plus des intuitions que de véritables protocoles éditoriaux : elles sont des idées sans moyens pour les concrétiser, et finissent donc par produire des résultats forts éloignés de ceux promis en préface. Il n'est pas impossible que la solution modernisatrice se soit imposée à la suite de ces échecs et de quelques autres, en partie imputables à l'absence d'un outillage adéquat, tant théorique que pratique, qui permettrait aux éditeurs de mener à bien leur tâche. Mais cette explication ne peut être la seule pour au moins deux raisons. D'une part, il ne faut pas réduire le XVIII<sup>e</sup> s. à quelques mauvais exemples (pensons aux éditions de Boileau [1716] ou de Régnier [1729] par Brossette). D'autre part, l'apport crucial de l'université allemande à la technique philologique au XIX<sup>e</sup> s. ne semble pas avoir eu le même effet que pour d'autres états de langue : les éditions de textes du XVII<sup>e</sup> s. français souffrent toujours de nombreux problèmes (voir Duval 2015) malgré des exceptions (par exemple Sorel [2014]).

Le XVIII<sup>e</sup> s. est le premier moment où la littérature du Grand Siècle aurait pu connaître un équivalent de ce que fut la révolution humaniste pour la littérature antique, ou la révolution

---

<sup>12</sup> Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye, qui est l'architecte du premier dictionnaire d'ancien français (cf. La Curne), est l'un des premiers à s'intéresser à l'évolution du système graphique du français (Droixhe 148).

mauriste pour la littérature médiévale. Si la réflexion philologique a bien été (maladroitement) engagée par quelques acteurs de l'époque, elle n'a cependant pas abouti aux mêmes conclusions que pour d'autres états de langues, comme l'ancien français. Au XIX<sup>e</sup> s., alors que se présentera une seconde opportunité de reconsidérer les pratiques éditoriales des dix-septémistes, ces derniers confirmeront l'option modernisatrice prise par leurs prédécesseurs. Que cet état de fait ne puisse être justifié par une configuration philologique spécifique impose donc le constat suivant : ce choix trouve sa source ailleurs, et le prestige de l'Académie française comme celui de la littérature écrite sous le règne de Louis XIV nous ramène inmanquablement à la question des imaginaires linguistiques. Mais le sujet devient alors plus délicat, car à travers la remise en question de pratiques éditoriales contestables, c'est tout notre rapport à la langue classique qu'il questionne.

## BIBLIOGRAPHIE

*Le Dictionnaire de l'Académie françoise*. 3 vols. Paris : Veuve J. B. Coignard et J. B. Coignard, 1694.

*Nouveau dictionnaire de l'Académie françoise*. 2 vols. Paris : Jean-Baptiste Coignard, 1713.

*Dictionnaire de l'Académie françoise. Troisième édition*. 2 vols. Paris : Jean-Baptiste Coignard, 1740.

BAYLE, Pierre. *Dictionnaire historique et critique*. T. 2, pt. 1. Rotterdam : Reinier Leers, 1697.

— . *Dictionnaire historique et critique. Seconde édition, Revuë, corrigée & augmentée par l'Auteur*. T. 3. Rotterdam : Reinier Leers, 1702.

BEAULIEUX, Charles. *Observations sur l'orthographe de la langue françoise. Transcriptions, commentaire et fac-similé du manuscrit de Mézeray, 1673, et des critiques des commissaires de l'Académie*. Paris : Champion, 1951.

BERNARD, Jacques. « Article VI. Christophori Cellarii Orthographia Latina ex Vetustis Monumentis [...] ». *Nouvelles de la republique des lettres* (Février 1704) : 218-223.

BOILEAU-DESPRÉAUX, Nicolas. *Ode in expugnationem Namurcæ, ex Gallica ode*. Trad. Charles Rollin. Paris : D. Thierry, 1693.

— . *Œuvres diverses du Sieur D\*\*\* [...] Nouvelle Edition reveuë & augmentée*. T. 2. Paris : D. Thierry, 1695.

— . *Oeuvres diverses du Sr Boileau Despreaux*. Paris : D. Thierry, 1701.

— . *Oeuvres de Nicolas Boileau Despreaux. Nouvelle Edition, reveuë & de beaucoup aurgmentée*. T. 1. Paris : E. Billiot, 1713.

— . *Oeuvres de Mr. Boileau Despréaux avec des éclaircissemens historiques, Donnez par Lui-même*. Ed. Claude Brossette. T. 1. Genève : Fabri & Barrillot, 1716.

— . *Les Œuvres de M. Boileau Despreaux avec des eclaircissemens historiques*. Ed. Charles-Hugues de Saint Marc. T. 1. Paris : Veuve Alix, 1740.

— . *Œuvres de M. Boileau Despréaux. Nouvelle édition, [...]*. Ed. Charles-Hugues de Saint Marc. T. 1. Paris : David, Paris : David et Durand, 1747.

DUVAL, Frédéric. « Les éditions de textes du XVII<sup>e</sup> siècle ». *Manuel de la philologie de l'édition*. Dir. D. Trotter. Berlin/Boston, De Gruyter, 2015. 369-394.

DROIXHE, Daniel. *La Linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes*. Genève : Droz, 1978.



GALLERON, Ioana (dir.). *L'Art de la préface au siècle des Lumières*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2007.

HUREL, Daniel-Odon. « L'historiographie de la congrégation de Saint-Maur au XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. : bilan et perspectives de recherche ». *Revue Mabillon* 13 (2002) : 7-23.

LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, Charles. *Projet d'un glossaire françois*. Paris : H. L. Guerin et L. F. Delatour, 1756.

MAROT, Clément. *Oeuvres de Clement Marot*. Ed. N. Lenglet Du Fresnoy. La Haye : P. Gosse et J. Néaulme, 1731.

MABILLON, Jean. « Avis pour ceux qui travaillent aux Histoires des Monasteres ». *Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierry Ruinart, benedictins de la congregation de Saint Maur*. Ed. Vincent Thuillier. T. 2. Paris : François Babuty, Jean-François Josse, Jombert le jeune, 1724. 91-95.

MOLIÈRE, Jean-Baptiste Poquelin, dit -. *L'Estourdy, ou Les contre-temps, comedie. Représentée sur le Theatre du Palais Royal*. Paris : G. Quinet, 1663.

— . *Les Oeuvres de Monsieur Moliere*. Paris : Th. Jolly, 1666.

— . *Les Oeuvres de Monsieur de Moliere*. Paris : D. Thierry et Cl. Barbin, 1674.

— . *Les Oeuvres de Monsieur de Moliere. Reveuës, corrigées & augmentées*. Paris : D. Thierry, Cl. Barbin, P. Trabouillet, 1682.

— . *Les Oeuvres de Monsieur de Moliere. Nouvelle edition reveuë, corrigée et augmentée, enrichie de figures en taille-douce*. T. 1. Paris : Compagnie des libraires, 1710.

— . *Les Oeuvres de Monsieur de Moliere. Nouvelle edition reveuë, corrigée et augmentée, enrichie de figures en taille-douce*. T. 1. Paris : Compagnie des libraires, 1730.

— . *Œuvres de Moliere. Nouvelle édition*. Ed. François-Antoine Jolly. T. 1. Paris : [David ?], 1734.

NIES, Fritz. *Les Lettres de Madame de Sévigné : conventions du genre et sociologie des publics*. Trad. Michèle Creff, Paris : Honoré Champion, 2001.

OSSAT, Arnaud d'-. *Lettres du cardinal d'Ossat, nouvelle édition*. Ed. Nicolas Amelot de La Houssaye. Paris : J. Boudot, 1698.

PELLAT, Jean-Christophe. « L'orthographe des poètes du XVII<sup>e</sup> s. : Boileau et La Fontaine ». *Par monts et par vaux : Itinéraires linguistiques et grammaticaux*, Louvain/Paris : Peeters, 2001. 305-322.

— . « Racine et Port-Royal : abrégé de l'histoire de l'orthographe française au XVII<sup>e</sup> s. ». *Acta Romanica Basiliensia (ARBA)* 1 (1993) : 213-226.

RACINE, Jean. *Andromaque, tragedie*. Paris : Th. Girard, 1668.

— . *Œuvres de Racine. Nouvelle edition*. Ed. François-Antoine Jolly. T. 1. Paris : David l'aîné, 1736.

— . *Andromaque, tragedie de Monsieur Racine. Nouvelle edition*. Paris : Compagnie des Libraires, 1757.

RACINE, Louis. *Remarques sur les tragédies de Jean Racine*. Amsterdam : M.-M. Rey et Paris : Desaint et Saillant, 1752.

RÉGNIER, Mathurin. *Les Satyres et autres œuvres de Regnier, avec des remarques*. Ed. Cl. Brossette. Londres : Lyon & Woodman, 1729.

SOREL, Charles. *L'Anti-roman ou L'Histoire du berger Lysis, accompagnée de ses remarques*. Ed. A.-E. Spica. Paris : Honoré Champion, 2014.

SUSO LÓPEZ, Javier. «Norme et bon usage au XVII<sup>e</sup> siècle en France ». *La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología*. Dirs. Emilia Alonso Montilla, Manuel Bruña Cuevas, María Muñoz Romero. Séville : Grupo andaluz de pragmática, 1996. 175-188.